



Aide en faveur de l'acquisition d'un tonneau récupérateur d'eaux pluviales

Par délibération du 9 avril 2014, la Commune de Genas a mis en place une aide financière portant sur l'acquisition de tonneaux récupérateurs d'eaux pluviales.

Cette aide pourra vous être accordée à hauteur de 30% du prix du matériel (hors frais éventuels d'installation) avec un plafond d'aide fixé à 100€. Elle est limitée à une demande unique par foyer.

Votre demande de subvention doit comprendre les éléments suivants :

- le formulaire ci-joint dûment rempli et signé
- la facture prouvant l'achat d'un tonneau récupérateur d'eaux pluviales
- un relevé d'identité bancaire ou postal.

Votre dossier doit être déposé au :

Service urbanisme – CTM
10 rue Franklin
69740 GENAS

Un récépissé sous forme de copie tamponnée du formulaire de demande vous sera remis.

Sur la base d'un dossier complet le paiement de la subvention sera effectué sous un délai de 2 mois maximum.

Demande de subvention – achat d'un tonneau récupérateur d'eaux pluviales

Nom et prénoms :

Adresse :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone portable :

Coordonnées bancaires ou postales (joindre un RIB) :

Pièces constitutives du dossier :

- le présent formulaire de demande de subvention dûment complété et signé
- la facture prouvant l'achat d'un tonneau récupérateur d'eaux pluviales
- un relevé d'identité bancaire ou postal

Je soussigné(e)

Ai l'honneur de solliciter une subvention pour l'acquisition d'un tonneau récupérateur d'eaux pluviales conformément à la délibération du 9 avril 2014.

Date et signature

Partie réservée à l'administration :

Dossier complet : OUI / NON

Observations :

.....
.....

Il est accusé réception du dossier de demande de subvention le (date et cachet) :